

DIMANCHE 5 MAI 2013 :



Les 4 feuilles vous proposent

LES DEUX RÊVEURS

Spectacle de marionnettes en papier pour les petits et les grands (à partir de 2 ans)

Théâtre des petits doigts



Un champ de cailloux, un figuier, une maison. Lui c'est Youri, un petit garçon de la campagne. Il bêche, il bêche, mais rien ne pousse. Youri rêve d'une ville et d'un trésor. Il trouve la ville exactement comme dans son rêve mais à la place du trésor,

Mia est là.

Dimanche 5 Mai à 17h30

Les 4 feuilles. 4, rue des Gravières. 02400 Gland

Le spectacle dure 30 mn.

Entrée gratuite, mais on fera passer le chapeau pour les frais.

Vous pouvez apporter quelques boissons et friandises, pour un pot amical.

Renseignements au 03 23 69 00 34

DIMANCHE 5 MAI 2013 :

Collecte des textiles par le Lion's Club « Vallée de la Marne ».
Préparez vos sacs. Ramassage à partir de 9h00.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 :



François JACOB

Né le 17 juin 1920 à Nancy.

Mort le 19 avril 2013.

Rejoint les Forces Françaises Libres à Londres en 1940. Fait les campagnes d'Afrique (Fezzan, Libye, Tripolitaine).

Blessé en Tunisie. Affecté à la 2^{ème} DB, il est grièvement blessé en Normandie en Août 1944.

Grand-croix de la Légion d'Honneur.

Compagnon de la Libération.

Croix de guerre avec palmes.

Médaille coloniale.

Grand officier de l'ordre national du Mérite

Membre de l'Académie Française et de

l'Académie de Médecine.

Professeur au Collège de France.

Biologiste.

Prix Nobel de Physiologie et Médecine en 1965 avec les professeurs Monod et Lwoff

La cérémonie commémorative du 8 mai 1945 se déroulera le :

8 mai 2013 à 10h45

devant le monument aux morts de la Commune

- Dépôt de gerbe
- Minute de silence
- Discours

Un vin d'honneur suivra la cérémonie dans la cour de l'école.

Vente de Bleuets au profit des Anciens Combattants
et Prisonniers de Guerre

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE :

Nous vous prions de bien vouloir noter que la mairie sera exceptionnellement fermée

- le vendredi 10 mai toute la journée
- le samedi 11 mai (pas de permanence)

TRAVAUX SARCT :

Comme annoncé précédemment, le SARCT va procéder à la remise en état des collecteurs d'assainissement de la rue de Château-Thierry, de la rue de la Rivière et de la rue des Olivettes. La société RVM a été retenue pour ces travaux.

Les travaux débuteront le **13 mai 2013** pour une durée indéterminée.

Pendant toute la durée du chantier :

- Rue de Château-Thierry (entre la rue de la Rivière et la sortie vers Mont St Père) : circulation alternée par la mise en place de feux tricolores.
- La rue de la Rivière sera barrée (**y compris aux riverains**) de 8h00 à 17h30.

Ces travaux devraient, avec la pose d'un poste de désulfuration sur Mont St Père, éliminer les mauvaises odeurs et autres émanations délétères dont sont victimes certains riverains...

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés mais nous comptons sur vous pour que cela se passe le mieux possible.

CCAS :

Lors d'une réunion du CCAS a été lancée l'idée d'un atelier « bricolage – fabrication » pour la réalisation des petits cadeaux offerts lors du Repas des Aînés qui aura lieu début décembre.

La proposition n'est pas « tombée à l'eau ». Vous serez bientôt contacté pour la mise en place de l'atelier. D'ici là, si vous avez des idées ou des suggestions, n'hésitez-pas à nous en faire part.

SPECIAL PRINTEMPS – ETE :

Les beaux jours seront bientôt de retour...

Certaines de ces informations sont déjà connues mais il n'est pas inutile de faire une piqûre de rappel...



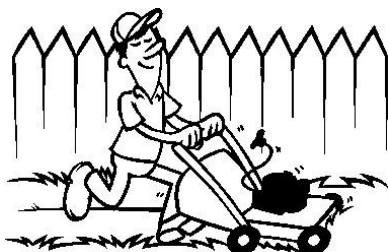
Pensez à réduire le son de vos radios et de vos conversations après 22h...

Nous vous rappelons également qu'il est désormais interdit de brûler vos déchets verts ou autres pour cause de pollution atmosphérique (circulaire du 18 novembre 2011 non parue au Journal officiel NOR : DEVR11154667C)

On privilégiera le compostage, la collecte sélective et l'apport en déchèterie...



Quant aux tondeuses et autres engins bruyants (tronçonneuses, taille-haies, etc.), vous n'aimez pas qu'ils vous réveillent lors de votre grasse matinée hebdomadaire...



Sachez que leur emploi est autorisé :

En semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche de 10h00 à 12h00

Toujours dans le registre du jardinage, on est souvent tenté d'utiliser des produits phytosanitaires pas vraiment respectueux de l'environnement, pour éliminer les mauvaises herbes dans les jardins, les pelouses, sous les haies, en pieds de murs ou de clôture. Notre commune s'est engagée, en signant la charte d'entretien des espaces verts publics, à réduire au minimum voire, lorsque cela est possible, ne plus utiliser de tels produits. C'est pourquoi nous invitons nos concitoyens à s'associer à cette démarche de préservation de la ressource en eau pour les générations futures.

Les équipements collectifs (aires de pique-nique, city stade, etc.) sont placés sous la responsabilité et la sauvegarde de tous. Eviter les dégradations, respecter les plantations, garder les lieux propres, respecter les horaires d'utilisation, voici quelques principes faciles à appliquer pour le bien de tous.